

Prévoyance Fonctionnaires 1e partie - Une victoire tant attendue !

Le 1er juillet 2021, après plus de dix ans de bataille, les fonctionnaires d'Orange bénéficieront enfin d'un contrat collectif de Prévoyance offrant des garanties équivalentes à celles des collègues de droit privé. Ce résultat est une immense victoire, fruit d'une démarche unitaire et collective.

Si la CFDT a été la locomotive de cette négociation, chacune des organisations syndicales a pleinement joué son rôle pour arriver à ce résultat. C'est dans ces conditions, qu'en décembre dernier, alors que la négociation prenait une mauvaise tournure, que nos propositions unitaires ont su convaincre l'équipe dirigeante d'Orange d'une prise en charge par l'entreprise à près de 83% de la cotisation Prévoyance pour placer les salariés et les fonctionnaires sur un vrai pied d'égalité.

(suite dans documents)

de dix ans de bataille, les fonctionnaires d'Orange bénéficieront

Documents

[de dix ans de bataille, les fonctionnaires d'Orange bénéficieront](#)